

Cérémonie de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962



Une cérémonie aura lieu **dimanche 19 Mars à 11h30 au Monuments aux Morts** à l'occasion de la "***Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc***".

Avec une lecture du discours du Ministre des armées.